



**Monsieur Jacques Adenot,  
Président du  
Parc Naturel Régional du Vercors,**

**Monsieur Michel Vartanian,  
1<sup>er</sup> Vice-Président du  
Parc Naturel Régional du Vercors**

Maison du Parc, 255 Chemin des Fusillés  
38250 LANS-EN-VERCORS

Crest, le 26/10/2017

Lettre recommandée AR et Télécopie 01 40 81 73 69

**Objet : « motion loup » du Parc Naturel Régional du Vercors**

Monsieur le Président,

Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président,

Le 20 septembre dernier, le bureau du Parc Naturel Régional du Vercors (PNRV) a signé par vos mains une « motion loup » présentant la présence des loups dans le PNRV de façon uniquement et très abusivement négative : « *impact sur l'équilibre cynégétique* », « *mise en péril de certaines exploitations [d'élevages]* », etc.

Face à cette position ouvertement défavorable à la présence d'une espèce strictement protégée, position inacceptable de la part d'un Parc Naturel Régional, nos 40 associations, représentant plus de 200 000 adhérents, tiennent à vous adresser des demandes précises.

Vingt ans après le retour naturel des loups dans le Vercors, les 205 000 ha du PNRV (dont 125 000 ha de forêts) n'accueillent que 2 à 3 meutes, soit une « densité » moyenne très faible de 1 loup par carré de 10x10 km.

Les difficultés que peuvent rencontrer certains éleveurs ovins à s'adapter au retour des loups dans le Vercors ne doivent pas faire oublier que la présence des loups est une chance

**[www.cap-loup.fr](http://www.cap-loup.fr) / Les 40 associations de CAP Loup :**

**Fondatrices :** Animal Cross, ASPAS, Ferus, LPO PACA, Mille traces, SFPEM, WWF. **Membres :** AJAS, ALEPE, Altaïr Nature, ANG, Asbl Wolf Eyes, ASPA Vosges, AVES France, CESB, COGard, CVN, EV International, F. Allier Nature, Fondation Brigitte Bardot, GEML, GLS, GMA, GREEN, IFAW, Kermit, LAEO France, Loup.org, LPO Auvergne, LPO Champagne-Ardenne, Oiseaux Nature, One Voice, Peuple Loup, Pôle Grands Prédateurs, RAC, Sauvegarde Faune Sauvage, SPA Lyon Sud-Est, Sur les traces du loup, Tendua, Véthique.

formidable pour ce territoire, tant sur le plan écologique (rôle de prédateur naturel des grands herbivores sauvages), que touristique (attire du public pour cette espèce aimée par 80% des Français\*).

Actuellement dans le PNRV, en plus des dizaines d'autorisations de « tirs de défense » accordées aux éleveurs (droit d'abattre des loups près des troupeaux), le Préfet autorise l'abattage de 5 loups par « tirs de prélèvement » (loin des troupeaux, notamment lors des battues de chasse).

Monsieur le Président, Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président, nous vous rappelons que la première des cinq missions de tout Parc Naturel Régional est « *la protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager* » (article R333-4 du Code de l'Environnement).

**Par conséquent, nous demandons instamment :**

- **que le PNRV se positionne contre la multiplication des arrêtés de tirs de loups sur son territoire**
- **que le PNRV renforce son accompagnement des éleveurs dans l'objectif d'une cohabitation apaisée avec les loups**
- **que le PNRV reconnaisse et mette en avant le rôle positif des loups dans les écosystèmes du Vercors**
- **que le PNRV reconnaisse et promeuve le rôle positif des loups pour le tourisme sur son territoire**
- **que le Président et le 1<sup>er</sup> Vice-Président du PNRV démissionnent de leurs fonctions si la position du PNRV reste hostile à la présence d'une espèce protégée, position contradictoire avec la mission de protection du patrimoine naturel que doit remplir le Parc naturel régional.**

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions, Monsieur le Président, Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président, de recevoir l'expression de nos respectueuses salutations.

#### **Les associations de CAP Loup**

##### **Contacts :**

Jean-Marie Ouary - Mille Traces - Tél. 06 83 29 65 59

Madline Reynaud - ASPAS - Tél. 06 79 44 61 17

Pierre Rigaux - SFPEM - Tél. 06 84 49 58 10

Patrick Boffy - FERUS - Tél. 06 29 90 07 07

\* sondage IFOP 2013 pour ASPAS & One Voice

#### **[www.cap-loup.fr](http://www.cap-loup.fr) / Les 40 associations de CAP Loup :**

**Fondatrices :** Animal Cross, ASPAS, Ferus, LPO PACA, Mille traces, SFPEM, WWF. **Membres :** AJAS, ALEPE, Altaïr Nature, ANG, Asbl Wolf Eyes, ASPA Vosges, AVES France, CESB, COGard, CVN, EV International, F. Allier Nature, Fondation Brigitte Bardot, GEML, GLS, GMA, GREEN, IFAW, Kermit, LAEO France, Loup.org, LPO Auvergne, LPO Champagne-Ardenne, Oiseaux Nature, One Voice, Peuple Loup, Pôle Grands Prédateurs, RAC, Sauvegarde Faune Sauvage, SPA Lyon Sud-Est, Sur les traces du loup, Tendua, Véthique.